

RENOUVELLEMENT ADHÉSION 2024

Pour les structures sociales

Vous étiez partenaire de Cultures du Cœur 94 en 2023 ?

Il est temps de procéder au renouvellement de votre adhésion à Cultures du Cœur pour 2024.

Pour réadhérer à Cultures du Cœur 94 en 2024, c'est simple :

1. **Remplissez le bulletin d'adhésion et le questionnaire** (ci-dessous) nous permettant notamment de créer / mettre à jour les référents Cultures du Cœur au sein de votre structure.
2. **Faites signer la charte d'utilisation** (ci-dessous) au.x nouveau.x référent.s Cultures du Cœur (personnes qui vont utiliser l'action et auront donc les codes d'accès à notre site internet)
3. **Retournez-nous ces documents remplis et signés** par mail à contact.cdc94@gmail.com ou par courrier au 6 rue Pasteur, 94 400 Vitry-sur-Seine.

4. **Faites-nous parvenir votre cotisation 2024** (chèque, espèce, virement)

En cas de virement, merci de bien vouloir indiquer **le nom et la ville de votre structure** dans le libellé du virement pour qu'on puisse vous identifier.

!/ Nous avons changé de banque en 2022, nous sommes désormais au crédit mutuel, merci d'utiliser le bon RIB (demandez-le nous par mail si vous avez un doute) !/

Si vous avez le moindre problème pour remplir le dossier, n'hésitez pas à nous contacter au 01 43 65 82 89 ou par mail contact.cdc94@gmail.com



Cultures du Cœur en Val-de-Marne
6 rue Pasteur, 94 400 Vitry-sur-Seine
Tél : 01 43 65 82 89
cdc94@culturesducoeur.org
www.culturesducoeur94.org

SIRET : 448 965 756 00035

Code APE : 9001Z



RÉSEAU
CULTURES DU CŒUR

CULTURES DU CŒUR EN VAL-DE-MARNE

Nom de votre structure :

.....

Nom du référent cotisation (nom qui apparaîtra sur la facture) :

.....

Email du référent cotisation (pour envoi de la facture acquittée) :

.....

COTISATION	MONTANT
<p>Pour les relais ayant au moins 1 salarié</p> <p>OU</p> <p>Pour les relais uniquement composés de bénévoles</p>	<p>120€</p>
<p>Atelier d'appropriation au dispositif (obligatoire la première année)</p>	<p>60€</p>
<p>Don de soutien à Cultures du Cœur 94</p>	<p>+</p>
<p>TOTAL A PAYER</p>	<p>=</p>

Cadre général relatif à l'adhésion à Cultures du Cœur en Val-de-Marne :

- La cotisation est obligatoire pour bénéficier de l'ensemble du dispositif Cultures du Cœur
- Aucun remboursement ne peut être exigé, même en cas de résiliation du partenariat pour manquement à la charte déontologique.

Joindre le règlement :

- Par chèque**, libellé à l'ordre de Cultures du Cœur en Val-de-Marne
- Par virement, contactez-nous par mail sur contact.cdc94@gmail.com pour obtenir notre RIB, merci d'indiquer le nom et la ville de votre structure dans le libellé du virement**
- En espèces**, à nous remettre en mains propres

Date :

Signature (cachet de la structure) :



Cultures du Cœur en Val-de-Marne
6 rue Pasteur, 94 400 Vitry-sur-Seine
Tél : 01 43 65 82 89

CULTURES
DU CŒUR
VAL-DE-MARNE

cdc94@culturesducoeur.org
www.culturesducoeur94.org

SIRET : 448 965 756 00035

Code APE : 9001Z



RÉSEAU
CULTURES DU CŒUR

QUESTIONNAIRE DE MISE EN PLACE DU PARTENARIAT CULTURES DU CŒUR EN VAL-DE-MARNE

FICHE D'IDENTITÉ

Nom de la structure :	
Adresse :	
Numéro de téléphone général :	
Mail général de la structure :	
Site internet et/ou réseaux sociaux :	
Description rapide de la structure et de ses activités :	

Type juridique :

- Association
- Association reconnue d'Utilité Publique
- Collectivité territoriale
- Fédération reconnue d'utilité publique
- Fondation
- Structure privée
- Structure Publique

Catégorie :

- Animation socioculturelle ou de proximité
- Hébergement
- Insertion professionnelle
- Médico-social
- Social Polyvalence / Accompagnement global
- Socio-judiciaire
- Socio-éducatif

ACCOMPAGNEMENT AUTOUR DE L'ACTION

Comment comptez-vous proposer les invitations à vos publics ? *(Plusieurs réponses possibles)*

- Lors d'entretiens individuels
- Dans le cadre d'un projet spécifique
- Autre (précisez)
- Lors de permanences

Nombres d'heures mensuelles :

Pensez-vous accompagner physiquement les publics au spectacle ?

- Oui systématiquement
- Oui occasionnellement
- Non

Via Cultures du Cœur, vous souhaiteriez :

- Bénéficier d'actions de médiations (visite de lieux, conférenciers, rencontres...)
- Participer à des rencontres interprofessionnelles (social/sport et culture)
- Bénéficier d'un appui ponctuel pour montage de projets socioculturels ou socio-sportifs
- Accueillir un bénévole formé par Cultures du cœur au sein de votre structure
- Vous former pour mieux accompagner vos publics vers la sortie culturelle
- Bénéficier d'outils de médiation, de communication et de suivi

CONTACTS

	Nom, Prénom	Email	Téléphone	Fonction
Responsable de la structure :				
Référent cotisation* :				
Référent Cultures du Cœur 1* :				
Référent Cultures du Cœur 2* :				
Référent Cultures du Cœur 3* :				
Référent Cultures du Cœur 4* :				
Référent Cultures du Cœur 5* :				

* Le référent cotisation est la personne qui sera réceptionnaire du mail de réadhésion chaque année et recevra les factures. Les référents Cultures du Cœur sont les personnes qui se serviront de notre site pour proposer des places aux personnes suivies dans votre structure et aux noms de qui des codes seront créés.

FICHE STATISTIQUE

Ces informations, toujours anonymisées, nous permettent de mettre à jour vos fiches de renseignement sur le site internet, d'évaluer l'impact de notre action et valoriser les actions culturelles portées sur toute la France.

Nombre d'usagers annuels ou régulier du relais (public accueillis à l'année) :

Tranche d'âge des personnes suivies :

A. Ressources des personnes suivies (répartition en pourcentage) :

B. Habitation (en pourcentage)

RSA : Revenu de solidarité active :	%	Sans domicile fixe :	%
AAH : Allocations aux adultes handicapés :	%	Centre d'hébergement / logement adapté :	%
ASS / ATR / AER : Allocations avant l'âge de la retraite :	%	Quartier prioritaire politique de la ville :	%
ASPA / ASI / APA : Allocations et aides aux personnes âgées :	%	Milieu rural :	%
Salariés précaires :	%	C. Particularités (en pourcentage)	
Allocation Jeunes majeurs :	%	Demandeur d'asile :	%
Sans revenu / Sans ressource :	%	Réfugié :	%
Allocation chômage :	%	D. Situation familiale (en pourcentage)	
ATA : Allocation Temporaire d'Attente :	%	Personne seule / isolée :	%
		Famille :	%



Cultures du Cœur en Val-de-Marne
6 rue Pasteur, 94 400 Vitry-sur-Seine
Tél : 01 43 65 82 89
cdc94@culturesducoeur.org
www.culturesducoeur94.org

CULTURES
DU CŒUR
VAL-DE-MARNE

SIRET : 448 965 756 00035
Code APE : 9001Z



RÉSEAU
CULTURES DU CŒUR

CHARTRE D'UTILISATION DU DISPOSITIF CULTURES DU CŒUR

Cultures du Cœur, association loi 1901, s'est donnée pour objet de lutter contre les exclusions en favorisant l'accès à la culture et au sport des personnes qui en sont exclues. Elle se fait ainsi l'écho de la loi d'orientation du 29 juillet 1998 dont le Chapitre V, « Droit à l'égalité des chances par l'éducation et la culture », pose parmi les droits fondamentaux « l'égal accès de tous, tout au long de la vie, à la culture (...) » (art. 140).

Chaque référent de l'action Cultures du Cœur désigné au sein d'un relais social adhérent s'engage à placer la culture au cœur de l'accompagnement social pour :

- Améliorer les conditions de vie (émancipation, bien-être, santé...)
- Renforcer les liens sociaux et familiaux
- Favoriser la participation citoyenne active des publics
- Décloisonner et revaloriser les publics en difficultés
- Développer la mobilité et favoriser l'autonomie

Cadre général d'utilisation

- L'offre présente sur le site est constituée de **dons d'invitations** qui ne peuvent pas être monnayés
- Les codes sont **confidentiels et nominatifs** et ne doivent donc pas être divulgués
- Informer Cultures du Cœur de tous **changements relatifs aux référents**
- Communiquer auprès de son équipe sur l'action
- Les places attribuées sont obligatoirement nominatives
- Les sorties peuvent être proposées de manière **individuelle ou dans le cadre d'actions collectives**
- Les membres des équipes sociales peuvent bénéficier des invitations **uniquement dans le cadre d'un accompagnement des publics lors des sorties**

Mise en place d'une démarche de médiation culturelle

Préparer la sortie :

- Cibler les publics concernés
- Assurer la diffusion de l'information présente sur le site, des codes de consultation tout public sont disponibles
 - Respecter la liberté de choix des sorties
 - Identifier et lever les freins à la sortie
- Sensibiliser le public à leur engagement en tant que spectateur (respect des règles fixées par les lieux d'accueil, annulation de la réservation en cas d'empêchement, etc.)

Valoriser la parole des sortants

- Recueillir des témoignages, mettre en place des espaces d'échange ou d'expressivité

Donner vie à l'école du spectateur

- Ateliers de sensibilisation, de discussions, rencontres avec des professionnels de la culture...

Cultures du Cœur est une association apolitique qui défend des valeurs de laïcité, égalité et solidarité. En signant cette chartre, le référent s'engage à respecter les valeurs de l'association.

Chartre signée à :

le :

Nom de la structure :

Nom du référent :

Signature (précédée de la mention lu et approuvé) :